



TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Fonds pour les systèmes informatiques

1. Le comité se souviendra qu'en juin 2000 la Conférence a décidé, sur la recommandation du Conseil d'administration, d'approuver la création d'un fonds pour les systèmes informatiques avec un capital initial de 25 millions de dollars provenant de l'excédent de trésorerie pour 1998-99. Il convient également de rappeler que ce montant a été affecté à la modernisation des systèmes informatiques de l'OIT relatifs aux finances, aux achats et aux ressources humaines.
2. Depuis la dernière session du Conseil d'administration en novembre 2001, le projet a beaucoup progressé. Les activités menées ont porté sur:
 - le renforcement de l'équipe chargée de la gestion du projet par le recrutement de spécialistes des techniques de l'information, l'engagement à court terme d'un expert en achats informatiques et l'affectation, à plein temps, d'un certain nombre de membres du personnel au projet;
 - la réalisation d'un atelier sur la portée du projet, auquel ont participé des utilisateurs clés provenant de différents services du Bureau;
 - l'étude et la documentation des besoins des utilisateurs de haut niveau et, notamment, la préparation de quatre documents clés définissant les différents besoins du BIT et les concepts sous-jacents, et présentant une série de tests élémentaires et de scénarios préétablis conçus pour confirmer que le logiciel répond pleinement aux besoins définis;
 - la désignation d'une équipe d'experts indépendants chargée d'analyser la procédure de sélection des logiciels. Les consultants ont conclu que l'organisation et les structures mises en place par le Bureau dans le cadre de ce projet étaient solides, que le calendrier adopté était réaliste et les outils et les méthodes utilisés appropriés. Ils ont également appelé l'attention sur quelques points à ne pas négliger, et ont donné des avis sur la façon de procéder.

Choix des logiciels

3. La phase d'achat du projet a également bien avancé, conformément aux procédures approuvées par le Comité des contrats. On se souviendra que 19 fournisseurs ont présenté officiellement une demande d'informations et que les réponses reçues sont en cours

d'évaluation, conformément aux modalités de sélection des logiciels convenues. On notera en particulier que les aspects essentiels ci-après, proposés dans les plates-formes de planification des ressources de l'entreprise (PRE), ont été considérés comme des critères de présélection dans la mesure où il s'agit d'aspects sur lesquels le Bureau ne saurait transiger:

- Prise en compte des besoins essentiels pour le bon fonctionnement du BIT, tels que définis.
 - Solidité financière et base de clientèle du fournisseur.
 - Assistance dans le domaine des systèmes d'exploitation ouverts.
 - Assistance pour les systèmes de gestion de base de données relatives aux normes de l'OIT et pour la préservation de l'indépendance de la base de données.
 - Capacité de réponses aux besoins du secteur public, et en particulier des institutions de l'ONU.
 - Possibilité d'avoir un système d'assistance indépendant du fournisseur.
4. A la suite d'un processus d'évaluation rigoureux, trois fournisseurs se sont nettement démarqués des autres et ont donc été sélectionnés comme candidats pour la phase suivante de la procédure d'achat. Il s'agit d'Oracle, de Peoplesoft et de SAP.
5. Afin de mieux comprendre les produits proposés et d'évaluer dans quelle mesure ils répondent aux besoins essentiels du Bureau, les trois candidats ont chacun été invités à diriger une première série d'ateliers. Ces ateliers ont eu lieu de novembre 2001 à janvier 2002, et les résultats soigneusement documentés font actuellement l'objet d'une évaluation.
6. Une fois les ateliers terminés, le Bureau a envoyé une demande formelle de propositions aux trois fournisseurs, les invitant à répondre au plus tard le 3 avril 2002. Le Bureau s'efforcera de terminer l'évaluation et la procédure de sélection en mai 2002 afin que le projet puisse être mis en œuvre en janvier 2004, comme prévu.

Coût du projet

7. Les dépenses relatives au projet ne seront pas régulières. A certaines périodes, le Bureau devra investir lourdement, par exemple lors de l'acquisition des principaux éléments du matériel et des logiciels, ou lorsqu'il sera nécessaire de faire appel aux services de consultants externes de façon plus intensive. A d'autres moments, en revanche, les dépenses seront relativement peu importantes. Selon les prévisions pour l'exercice financier 2002, les dépenses totales devraient s'élever à environ 7,5 millions de dollars. A l'heure actuelle, les fonds engagés s'élèvent à quelque 3,5 millions de dollars et concernent principalement des dépenses de personnel, de consultants et d'équipement.
8. Le niveau relativement faible des dépenses engagées à ce jour au titre du projet s'explique par le peu de personnel employé à plein temps au cours de la phase initiale du projet et est conforme aux prévisions. La plupart des travaux entrepris (et des dépenses correspondantes) pour étudier et documenter les besoins des utilisateurs de haut niveau ont été pris en charge par les départements du BIT concernés dans le cadre de leurs activités courantes. Il faut également tenir compte du fait que des coûts importants, avoisinant, selon les estimations, 250 000 dollars, ont été supportés par les fournisseurs qui

investissent énormément de ressources en termes de personnel et de temps pour venir en aide au BIT dans l'organisation des ateliers.

9. Il sera procédé au choix du fournisseur dans les quelques mois à venir, et le projet entrera alors dans sa phase de développement et de mise en œuvre. Il faudra donc à ce moment recruter et former davantage de personnel et trouver une firme de consultants compétents qui interviendra à titre de partenaire de mise en œuvre pour le développement et la mise en œuvre des logiciels choisis. Le comité sera saisi d'un autre rapport sur l'état d'avancement du projet à sa 285^e session (novembre 2002).

Genève, le 6 février 2002.